

Rapport d'activité

2001



**BANQUE
ALTERNATIVE**
Investir autrement.

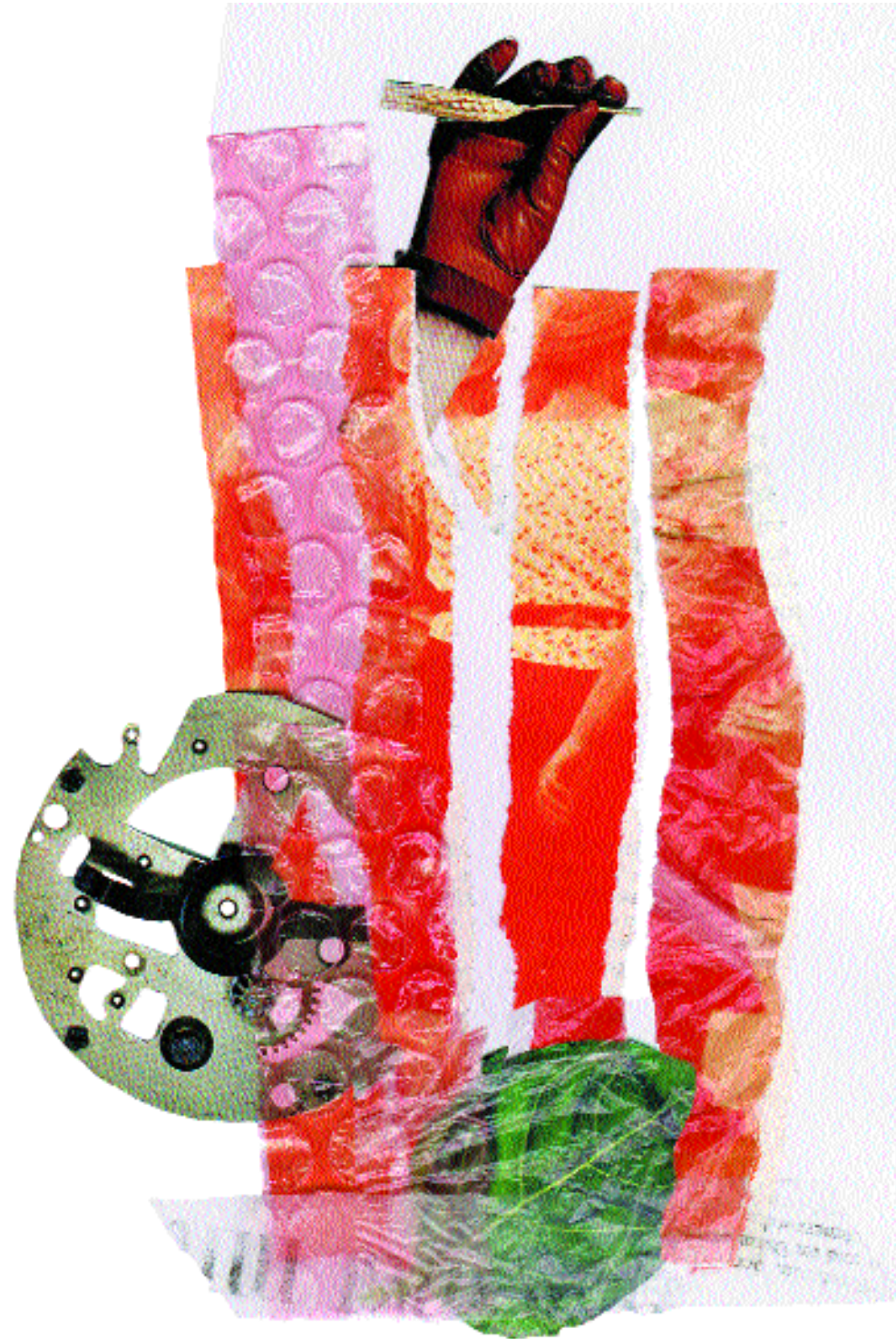
Table des matières



Une banque alternative européenne part à la conquête du monde	3
Rapport sur l'exercice 2001	11
Explications relatives à la marche des affaires	13
Comptes annuels 2001	15
Rapport du conseil d'éthique	40
Rapport de l'organe de révision	41
Membres des organes et personnel	42
Rétrospective de la fondation et des premiers exercices de la Banque alternative BAS	46

Peter Blom, chef de la Banque Triodos, pense «globalement»

Une banque alternative européenne part à la conquête du monde



Peter Blom

Photos: Stefan Pangratz

C'est dans le cadre de son service civil que Peter Blom, né en 1956, a fondé il y a plus de vingt ans déjà le département des crédits de la banque néerlandaise Triodos. Il est aujourd'hui président du conseil de banquiers qui dirige les succursales anglaise et belge de Triodos, suivies dans quelque temps par de nouvelles implantations en Espagne et en Allemagne. Sa tentative de rassembler plusieurs banques alternatives et écologiques traditionnelles d'Europe sous la bannière de sa banque néerlandaise pour intellectuels a jusqu'à présent échoué. Cela n'empêche pas l'établissement néerlandais-belgo-anglais, qui occupe un peu moins de 200 personnes, de partir à la conquête du monde.

BAS Peter Blom, quand comptez-vous ouvrir une succursale de Triodos en Suisse?

PETER BLOM (riant) Ce n'est pas pour demain, mais il ne faut jamais dire «jamais». Nous n'avons aucun projet concret à ce propos. Notre but n'est pas l'expansion pure et simple. Mais si des gens désireux de s'engager dans le secteur bancaire éthico-social s'adressent à nous et recherchent notre collaboration, nous sommes intéressés. En d'autres termes, l'initiative doit venir du pays concerné. La Suisse possède déjà deux établissements alternatifs, la Banque communautaire libre BCL et la BAS. Pourquoi y ferait-on appel à nous? La question reste en revanche posée de savoir ce que ces deux banques ne proposent pas ou proposent d'une manière différente de la nôtre, et si certaines solutions pertinentes seraient susceptibles d'être offertes mais ne le sont pas.

Quelle est la différence entre la Banque Triodos et la Banque communautaire libre?

Tout comme la Banque communautaire libre, la Banque Triodos est issue du mouvement anthroposophe. Mais notre démarche initiale était plus large et plus ouverte. Nous n'avons pas de clients anthroposophes ou presque, et nous ne nous réclamons pas de l'anthroposophie. Si vous posez la question à nos collaboratrices et collaborateurs ici aux Pays-Bas, 10 à 20 % seulement se diront anthroposophes, et ils seront probablement beaucoup moins encore en Belgique et en Grande-Bretagne. J'ajoute que nous sommes très heureux de cette grande diversité de modes de vie, de philosophies et de religions parmi nos collaboratrices et collaborateurs.

Et par rapport à la BAS?

J'aimerais inclure dans cette comparaison l'Ökobank allemande, mais uniquement sur le plan idéologique bien sûr, en laissant de côté l'élément économique. Contrairement à l'Ökobank, Triodos n'est pas une banque politique. Elle n'a pas été fondée par une association de groupements politiques existants. Elle n'a établi ce type de relations que plus tard, en veillant constamment à rester indépendante et à se distancier de certaines opinions politiques. J'ai le sentiment qu'à l'Ökobank – tout comme à la BAS, mais d'une façon peut-être un peu moins appuyée – les opinions politiques et le

positionnement social, autrement dit un certain repli sur soi-même, jouent un rôle important et sont interprétés d'une façon plutôt «fondamentaliste». Chez Triodos, nous collaborons à des projets avec des entreprises d'horizons les plus divers, mais qui ont toutes pour objectif de créer de la valeur ajoutée sociale. Elles ne doivent pas forcément poursuivre un but politique précis. Il suffit que des gens veuillent faire quelque chose de bien pour autrui, que ce soit dans le domaine de l'enseignement, de l'agriculture biologique, de la production d'énergie ou dans le secteur social. L'élément central est toujours le dialogue entre la banque et son client, qui a pour toile de fond permanente des questions et des solutions sociales, culturelles et écologiques, et non le contraire. Je suppose que par notre structure et notre idéologie, nous sommes plus proches d'une banque traditionnelle que la BAS, même si nous sommes la banque sociale européenne qui fait état des chiffres les plus élevés et du plus grand nombre de projets d'investissement actif dans le domaine écologique, culturel et social.

Donc, pas de guerre de tranchées selon les principes de la démocratie de base entre «réalistes» et «fondamentalistes», entre «pionniers» et «praticiens»?

Non. Nous le devons en grande partie aux fondateurs et à leurs intentions, à leurs principes anthroposophiques et à leur expérience bancaire. Tous étaient d'accord: la Banque Triodos devait être une banque très ouverte, très communicatrice. Nous ne voulions être ni une banque coopérative, ni une banque réservée à ses membres, ni une banque destinée à certains groupes. Nous voulons être ouverts à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent investir leur argent en faveur du développement durable et y participer activement. Nous avons toujours entretenu d'excellentes relations avec la GLS-Gemeinschaftsbank en Allemagne, qui fut la première banque anthroposophe du monde. Mais nous avons rapidement eu le sentiment que notre banque de Zeist devait être plus présente dans le monde et pour le monde que son homologue allemande. Cette position a à voir avec la prise de risques, qui est le quotidien de l'entrepreneur. Et nous nous sommes toujours considérés comme des entrepreneurs.



Je suppose que par notre structure et notre idéologie, nous sommes plus proches d'une banque traditionnelle que la BAS.



Nous avons créé un fonds Nord-Sud qui nous permet d'investir dans de petites banques de pays en développement.

Mais votre action est certainement fondée sur une sorte de programme éthique?

La Banque Triodos agit en fonction des trois p: «people», «planet», «profit». Ces derniers temps, j'ai réfléchi intensément à nos trois p, et je suis parvenu à la conclusion que nous devons dépasser cette philosophie, que ce soit sur le plan de la pensée ou de l'action. Pour nous, l'être humain est au centre de tout. Il est le pivot de notre action. Or il entretient des liens étroits avec la Terre, et doit prendre conscience de la nécessité du développement durable, du fait que la planète ne nous a pas été donnée en cadeau, et que nous devons en prendre activement soin, plus encore et surtout depuis que l'économie se globalise. Ce n'est pas tant l'aspect économique qui nous intéresse ici que l'aspect social, la globalisation sociale. Nous avons une responsabilité sociale envers les autres, où qu'ils se trouvent sur toute la planète. Qu'y faisons-nous ensemble? Nous devons nous considérer comme des citoyennes et des citoyens du monde et non plus uniquement comme des Néerlandaises et des Néerlandais, des Belges ou des Suissesses et des Suisses. Et en tant que banque, nous devons axer notre activité sur cette citoyenneté mondiale. Dans les petites choses comme dans les grandes. C'est la mission la plus urgente de notre banque. Comment financer des projets dans le tiers-monde comme dans les communes voisines de la nôtre, ou en Europe. Nous nous définissons comme une banque mondiale, ce qui nous permet de participer à la mise en place d'une globalisation sociale et de relations véritablement humaines. Nous défendons l'individualité des gens, proposons des projets et des produits adaptés aux modes de vie individuels les plus différents. C'est notre principe et c'est ce que signifie notre nom «Triodos»: «tri hodos», les «trois chemins» vers le développement.

Et le profit, le troisième p?

En l'an 2000, nous avons enregistré un bénéfice de 2,8 millions d'euros. Celui de 2001 sera légèrement infé-

rieur en raison des investissements informatiques exceptionnels que nous avons prévus. Le profit n'est pas un but en soi, mais un outil. Il permet de vérifier si tout fonctionne bien sur le plan économique. Le profit est une chose difficile à décrire: il peut s'agir d'un gain financier à très court terme, mais aussi d'un projet durable et de longue haleine. Toutes les organisations ne sont pas contraintes de faire du profit, mais les organisations économiques le sont, elles. Cela fait partie du monde de l'économie auquel nous appartenons aussi. Le profit est un élément de notre activité d'entreprise. Il en va tout autrement des projets sociaux. Dans ce contexte, profit peut être synonyme de prix trop élevés ou de salaires trop bas. Comment notre profit peut-il nous permettre de faire plus pour autrui? Comment pouvons-nous l'investir utilement et durablement? Voilà les questions auxquelles nous devons répondre aujourd'hui.

Et tout cela en tant que «banque mondiale» qui occupe à peine 200 personnes? Est-ce que votre «pointure» vous le permet?

C'est évidemment une question d'organisation. Nous avons décidé un jour de sortir des frontières hollandaises, et depuis 1993 et 1995, nous avons des succursales en Belgique et en Grande-Bretagne. C'est intentionnellement que nous n'en avons pas fait des établissements indépendants, mais que nous les avons conservées dans le giron de la Banque Triodos en leur conférant le statut de succursales. Les responsables des succursales anglaise, belge, néerlandaise et moi-même en tant que président formons le directoire actuel de la Banque Triodos. Nous veillons au respect des particularités locales et consolidons le potentiel de l'ensemble de la banque. Durant les années nonante, notre taux de croissance moyen était de 30% par an, et il a atteint 23% l'an dernier.

Pays-Bas, Grande-Bretagne et Belgique, on ne peut pas vraiment parler de planète...

... mais nos engagements s'étendent au-delà de ces frontières. Nous avons créé un fonds Nord-Sud qui nous

permet d'investir dans de petites banques de pays en développement. Nous entretenons d'étroites relations avec environ 45 petits établissements locaux en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Il ne s'agit pas de succursales Triodos, mais de banques indépendantes. Nous détenons des participations dans leur capital, siégeons dans leurs conseils de surveillance, influençons la marche de leurs affaires et mettons notre savoir-faire à leur disposition dans le cadre de la réalisation de projets locaux à vocation écologique et sociale. C'est une manière très efficace d'investir les moyens limités dont nous disposons...

... et de tisser ainsi un réseau tout autour du globe?

L'image est belle. J'imagine que dans les dix ou vingt années à venir, certains de nos partenaires du tiers-monde pourraient décider de devenir des succursales Triodos. Quel sera alors le visage de notre banque lorsque de 200, le nombre de ses collaborateurs aura passé à 2000 voire 20 000? Il est très intéressant pour un manager de réfléchir à ce genre de perspective. Comment résoudre les problèmes qui y sont liés de manière à préserver les particularités locales et l'indispensable autonomie, tout en veillant à ce que toutes les collaboratrices et collaborateurs comprennent qu'ils dépendent les uns des autres, qu'ensemble on peut mener à bien des projets, faire des choses qu'une petite banque ne pourrait jamais faire toute seule? Cet équilibre entre autonomie et esprit de corps est primordial. Si nous arrivons à l'atteindre, nous deviendrons intéressants pour de plus grandes entreprises. Nous avons besoin de cette force commune pour, en tant que banque, imposer le renouveau social tant à l'échelon local que global. Ce n'est qu'unis que nous parviendrons à changer la société. Il ne suffit pas d'encourager de beaux et bons projets locaux, d'être de temps à autre félicité et admiré pour ses bonnes actions. Peut-être est-ce cela, notre recette politique: la société doit se rendre compte que l'on peut faire certaines choses autrement, même en économie, et surtout en économie.

Et continuer malgré tout à réaliser des bénéfices?

La vision commune de l'économie est complètement archaïque. La plupart d'entre nous pensent encore comme au XIX^e siècle: d'abord, il faut du capital, et ensuite on peut entreprendre. C'est absurde. En premier, il y a l'être humain et ses capacités, mais aussi ses besoins. C'est ensuite seulement qu'il faut du capital pour satisfaire ces besoins au moyen de projets, pour réaliser des idées. Du capital, il y en a à revendre. Nous devons le mettre au service de l'être humain, et non pas le contraire. Voilà la voie à suivre.

Pour vous, il est hors de question de suivre cette voie en faisant appel aux fonds de placement?

Absolument pas. Nous le faisons, et sans opinion préconçue. Nous recherchons le contact avec des multinationales, avec d'autres grandes banques, avec les milieux politiques. C'est la seule façon de multiplier l'action durable. Nous devenons actionnaires d'entreprises afin de les influencer et de les aider ainsi, lentement mais sûrement, à s'engager dans la voie du développement durable. C'est notre passion.

Nous en revoilà aux alliances d'intérêts. Sur ce point, votre croissance est encore trop lente.

Comme tous les entrepreneurs, nous voulons toujours plus que ce que nos moyens nous permettent. Nous voulons avoir les fonds éthiques les plus verts et les plus sociaux. Les allers-retours en bourse sont bien entendu inutiles et malsains. Le gain-éclair n'est pas et ne peut pas être notre objectif. En tant que Banque Triodos, nous voulons agir différemment, sans pour autant rester en dehors du système et nous lamenter sur son fonctionnement. Nous tentons activement de contrer la spéculation, notamment dans le secteur des fonds verts. Nous établissons et maintenons des relations de longue date entre bailleurs de fonds et entrepreneurs. Notre intention en cela est de faciliter la progression du développement durable. Et de nous assurer l'indispensable potentiel.



L'Etat suisse investit par exemple dans le fonds solaire que nous administrons avec des Américains.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'offre de gestion de fortune de votre banque. Pour que l'argent soit investi utilement, à long terme et selon les principes du développement durable?

Nous essayons aussi de pratiquer une gestion dynamique. Elle nécessite une grande ouverture et une grande souplesse, ce qui ne veut pas dire pour autant que nous consentions des compromis en violation de nos principes fondamentaux.

Votre esprit d'ouverture était-il donc si insupportable à l'Ökobank en déconfiture qu'au lieu de coopérer avec vous, elle a choisi de se vendre à la GLS-Gemeinschaftsbank?

L'incertitude a joué un rôle de premier plan dans cette affaire. Et tout a aussi été très vite. L'une des raisons de ce choix était que, premièrement, nous ne sommes pas une banque coopérative, et qu'ensuite, nous sommes une banque étrangère. Cependant, je pense que non seulement, bon nombre des collaboratrices et collaborateurs de l'Ökobank étaient d'avis qu'une coopération avec nous représentait une garantie d'emploi, mais aussi qu'ils l'appelaient de leurs vœux par conviction personnelle.

Il y a donc actuellement en Allemagne des gens qui espèrent que Triodos collaborera avec eux. Considérez-vous cela comme un signal?

Pour l'ouverture d'une succursale Triodos? Oui. Cela fait partie de nos projets. Nous avons reçu de nombreux courriers électroniques de personnes engagées en Allemagne et avons été contactés personnellement. L'Allemagne est un grand pays, et il y a suffisamment de place pour nous à côté des établissements existants comme la GLS-Bank et l'Umweltbank. Il est d'ailleurs étonnant que malgré un volume pareil, les banques alternatives allemandes soient restées si petites. Notre profil d'entreprise internationale et dynamique nous permettra d'insuffler une énergie nouvelle à ce marché et de proposer des projets inédits.

En serait-il autrement en Suisse?

Nous avons aussi abordé la question d'une coopération avec la Banque communautaire libre. Au bout du compte, il s'agissait de capital, de management, de stratégie et de leur efficacité, et de perte d'autonomie. Mais

nous n'en sommes pas arrivés jusque-là. Ce n'est qu'à condition de mettre en commun le capital que nous serons en mesure de négocier des crédits plus importants et d'influencer les grandes choses comme les petites. Une fois qu'on a le capital, il faut définir une stratégie commune. Si chacun suit son propre chemin, l'échec est programmé. Il faut donc un management fort, soudé et dynamique qui sache tirer un parti optimal des expériences stratégiques et internes; et cela ne peut pas marcher si les partenaires conservent leurs distances. Toute coopération a son prix.

Ne devriez-vous pas inviter toutes les banques alternatives à Zeist pour leur en faire la démonstration?

Mais nous l'avons fait. Il y a plusieurs années déjà. C'est précisément de cette démarche que sont nées les succursales belge et anglaise et que naîtra bientôt peut-être notre succursale espagnole. La majorité des banques alternatives traditionnelles d'Europe souhaitait continuer à faire cavalier seul. Elles étaient tout au plus prêtes à collaborer vaguement dans certains domaines, mais considéraient qu'il n'y avait pas urgence à unifier stratégie, management et capital.

Et en France?

En France, l'écho était positif. Mais la NEF a préféré le Crédit Coopératif, un partenaire français, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas en France des gens qui observent les activités de Triodos avec bienveillance.

Où vos contacts sont-ils les plus prometteurs?

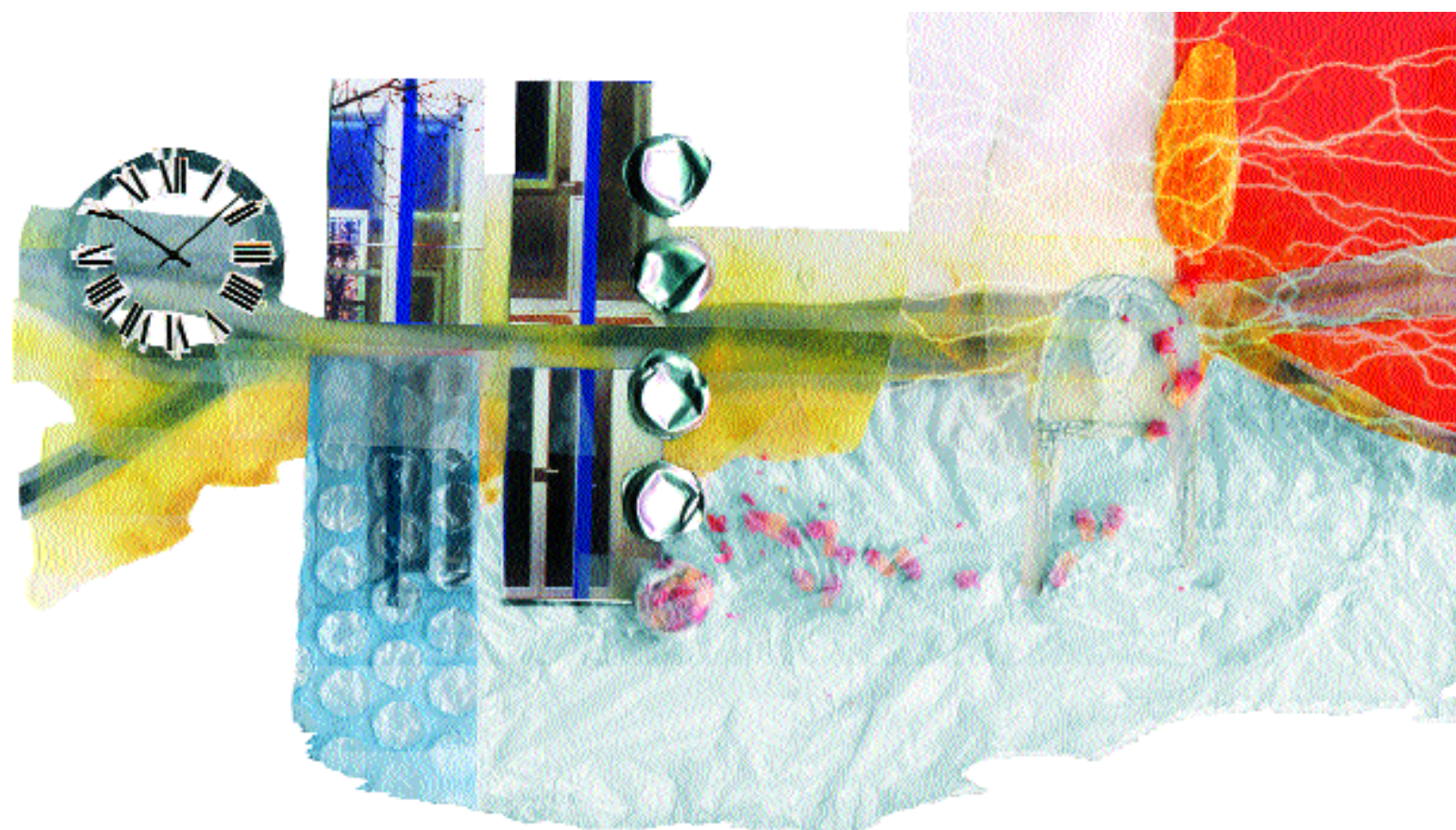
Par exemple en Espagne. Nous avons l'intention d'y ouvrir une succursale Triodos.

Avant l'Allemagne?

Oui, probablement.

Qui sont vos partenaires espagnols?

Des personnes engagées proches du Proyecto Trust de Madrid, un groupe de consultants fondé il y a trois ans. Ce sont de vrais entrepreneurs et non pas des copérateurs. Ils ont analysé notre entreprise et se sont dit: c'est exactement ce dont nous avons besoin en Espagne. Ils gèrent d'ores et déjà des crédits que nous avons octroyés. L'Espagne n'a pas encore de banque alternative. C'est un pays très intéressant, parce qu'il s'y est passé beaucoup de choses après la mort de Franco.





Les actionnaires ne disposent d'aucun droit de vote, même pas les institutionnels. L'ensemble des droits de vote est exercé par une fondation qui possède son propre comité de direction.

Des capitaux suisses sont-ils investis dans des fonds Triodos?

Oui. L'Etat suisse investit par exemple dans le fonds solaire que nous administrons avec des Américains. Des relations existent dans le domaine de la coopération au développement et dans celui du micro-crédit. Un fonds privé participe également à notre fonds de capital-risque.

Comment la Banque Triodos investit-elle l'argent qui lui est confié?

La moitié environ en crédits et l'autre en emprunts d'Etat. Nous ne pouvons pas investir tout en crédits, même si nous le souhaitons, car nous attirons l'argent plus rapidement que nous ne pouvons mettre en place des portefeuilles de crédits. La création de portefeuilles de crédits prend du temps. La succursale néerlandaise de la banque investit plus de 75 % des fonds de sa clientèle dans des crédits.

Qui sont vos actionnaires?

50 % de notre capital provient d'investisseurs institutionnels, par exemple de grandes banques comme la Rabobank, d'assureurs comme Delta Lloyd, de caisses de pension. Nos autres actionnaires sont des particuliers et des fondations, c'est-à-dire environ 7000 personnes. Les actionnaires ne disposent d'aucun droit de vote, même pas les institutionnels. L'ensemble des droits de vote est exercé par une fondation qui possède son propre comité de direction. Ses tâches sont au nombre de trois: défendre les intérêts des actionnaires, préserver la mission de la banque et assurer la continuité des activités bancaires.

En choisissant cette forme juridique, nous voulions éviter que Triodos puisse être absorbée par une autre banque.

Ce qui n'empêche pas les autres instituts de pouvoir copier aisément vos prestations vertes et de peser ainsi plus lourd dans la balance.

Le poids est une chose, le savoir-faire et la créativité en sont une autre. Notre profil est en évolution constante, car nous développons en permanence notre entreprise et nos priorités. Nous développons et renou-

velons en profondeur, alors que d'autres banques se contentent de le faire en largeur.

Chez les autres, la «couche de crème» est donc bien plus mince que chez vous?

Oui, et notre clientèle le sait. Ici, aux Pays-Bas, les fonds verts bénéficient de privilèges fiscaux. Grâce à nous. Grâce à notre travail. Aujourd'hui, plus de 3 milliards d'euros sont investis dans ces fonds verts. C'est nous qui les avons lancés, c'est nous qui les avons défendus auprès des politiciens. Il est logique que les grandes banques décident de nous imiter, et c'est même positif, puisque cela contribue à faire accepter les fonds verts et leurs principes d'économie durable. Malgré la masse de clients des grandes banques, il y a assez de gens pour collaborer avec nous, avec ceux qui ont lancé les fonds verts, assez de gens qui nous font confiance. Parce qu'ils savent que nous avons fait plus et continuerons à faire plus dans ce domaine.

Cette confiance vous est acquise?

Absolument. Notre performance dans ces fonds verts est bonne et même meilleure que celle de la plupart des autres banques. Nous connaissons les projets plus à fond. Dans ce contexte, je représente également d'autres banques auprès du gouvernement. Les gens savent que notre engagement est un engagement de politique sociale et pas seulement une activité qui sert nos propres intérêts. Les autres banques le savent aussi. J'ai présidé pendant de nombreuses années le groupe de travail «Fonds verts» des banques et, à ce titre, ai négocié avec les ministres.

Qui sont vos clientes et vos clients?

Nous ne sommes pas une banque populaire. Nous sommes essentiellement une banque qui s'adresse aux intellectuels entre 35 et 55 ans. Ce sont des gens qui gagnent de l'argent maintenant et souhaitent en plus faire quelque chose pour l'avenir de leurs enfants. Internet joue un rôle primordial. Ce sont des gens qui ont de l'influence dans la société et qui l'exercent. Tout cela est élitiste dans un certain sens. Etre élitiste n'est pas le but de nos activités, mais c'est leur conséquence directe. L'essentiel à mes yeux, c'est que ce groupe de gens a le

pouvoir de changer beaucoup de choses, et que nous pouvons nous aider mutuellement à réaliser ces changements pour le bien de tous. C'est certainement la même chose à la BAS. Nous sommes une sorte de banque virtuelle. Nous n'avons pas de guichets partout, nous ne sommes présents qu'ici à Zeist, à Bruxelles et à Bristol. Et bien entendu sur Internet.

Depuis quand êtes-vous sur Internet?

Nous avons ouvert notre site Internet en 1996 et sommes en train de mettre au point la banque Internet que nous introduirons dans un avenir proche.

Comment les petits épargnants, qui font également partie de votre clientèle, travaillent-ils avec vous?

Par le clearing bancaire. Nous ne proposons pas encore de comptes-salaires. Pour cela, nos clients font appel à d'autres banques. Chez nous, ils ont un compte d'épargne, achètent des parts de fonds de placement et deviennent actionnaires.

Raison pour laquelle vous vous considérez comme une sorte de gérant de fortune privé?

Pas uniquement. Dans les trois pays, nous gérons environ 60 000 comptes d'épargne sur lesquels sont déposés de quelque milliers à quelque millions d'euros. La moyenne se situe à 10 000 euros. Je reconnais que le fait que nous ne proposons pas encore de compte-salaire est un inconvénient. Cela fait partie de nos projets prioritaires avec les cartes de crédit et de débit Triodos.

Dans quels délais comptez-vous réaliser tous ces projets?

Dans les trois à cinq ans à venir. Nous devons saisir l'occasion. Le moment est tout à fait propice pour introduire nos solutions. Nous voulons être une «issue bank». Cela signifie que lorsqu'une «social issue» se présente, nous devons nous y associer et en faire l'une des priorités stratégiques de notre banque et de notre travail. Cela nous permet de toucher de nouveaux clients qui – nous le savons aussi – préfèrent bénéficier des services d'une banque universelle. Or notre démarche fondamentale ne réside pas dans le fait d'offrir une gamme complète de prestations, mais dans notre engagement, dans la priorité sociétale que nous transformons activement en

un produit pour le proposer à notre clientèle. C'est ce que nous avons fait pour les investissements solaires dans nos fonds verts. Le principe de la «banque alternative» ne suffit pas à mobiliser les gens; il faut le compléter par des offres et des solutions toujours renouvelées et adaptées aux circonstances.

L'Ökobank allemande, par exemple, n'était pas de cet avis en ce qui concerne la banque universelle...

...et c'est certainement une des raisons qui a précipité sa chute: ce tour de force qui est difficile à maîtriser. Pourquoi ne pas développer l'offre progressivement et définir des priorités sans perdre de vue l'objectif de la gamme complète de prestations? De cette manière, les risques restent calculables.

Etre alternatif ne suffit donc plus pour pratiquer une activité bancaire moderne et durable?

Dans les trois pays pris ensemble, les opérations bancaires normales représentent aujourd'hui deux tiers de notre chiffre d'affaires, et les fonds de placement le tiers restant. Aux Pays-Bas, la relation atteint presque les 50/50. L'an dernier, le total de bilan a atteint 760 millions d'euros pour les transactions bancaires et 345 millions d'euros pour les fonds de placement. Comme vous le voyez, il ne suffit plus d'être tout simplement une banque alternative. Nous devons agir en faveur du développement durable et faire état de notre action, la proposer, la rendre attrayante.

Le développement durable, c'est...

...en économie, confronter la dimension temporelle et la dimension spatiale à d'autres modèles que les modèles classiques à court terme. L'économie tend à se transformer en peau de chagrin. Nous devons nous projeter dans les 30 ou 40 années à venir pour voir quels seront alors nos besoins et orienter d'ores et déjà notre action sur ces besoins. En adoptant une démarche durable à l'échelon planétaire, nous rétablirons l'équilibre entre la dimension temporelle et la dimension spatiale et par rapport aux besoins des êtres humains.

Entretien: Ruth et Beat Hugi



Claudia Nielsen

Photos Ruedi Steiner

Les repères de la BAS

La BAS est la seule banque à vocation sociale et écologique de Suisse et, à ce titre, se fixe des repères particuliers. Ils sont plus modestes en ce qui concerne les chiffres et plus éthiques quant à leur contenu. Trois des repères des fondateurs de la BAS étaient: un total de bilan d'un demi-milliard (en le formulant, les fondateurs ont souri d'un air amusé), l'égalité des chances entre hommes et femmes (seuls les historiens pourront répondre à la question de savoir si les membres des organes fondateurs, dont les femmes étaient pratiquement absentes, ont souri) et le renoncement au rendement maximal (nous n'en démordons pas).

Certains repères doivent être conservés et d'autres redéfinis. Cette évaluation, cet étalonnage permanent fait partie des tâches stratégiques du conseil d'administration. Notre système de repères indique également que nous avons atteint la taille respectable d'une banque régionale – tout en poursuivant toujours des objectifs particuliers et en étant confrontés à des défis particuliers:

- Le total du bilan a atteint le demi-milliard.
- La constitution de réserves, qui vise à renforcer notre aptitude au risque et à accroître notre marge de manœuvre, gagne en importance.
- Le débat sur la fin de notre «abstinence boursière» est clos, et la décision de vendre des fonds éthico-écologiques est prise.
- Grâce à notre renoncement à la spéculation, nous n'avons eu à souffrir d'aucune séquelle financière directe de l'effondrement de la bourse, des événements du 11 septembre ou du crash de Swissair.
- La question de savoir comment assurer la plus grande transparence possible sans contrevenir aux règles de la protection des données personnelles continue à nous préoccuper.
- Nous employons désormais (depuis l'an dernier déjà) plus de 50 personnes.

- Le nombre de membres de la direction est passé à trois.
- Un nombre considérable de femmes ont été promues et élues à tous les échelons hiérarchiques.
- Le 8 mars a été déclaré journée de formation consacrée à l'égalité des chances dans l'ensemble de la banque.
- Dans le cadre de l'actualisation du règlement du personnel, l'association du personnel, la direction et le conseil d'administration ont redéfini et concrétisé en commun les objectifs sociaux et économiques.
- Le conseil d'administration a été renouvelé et la nouvelle génération est en place.
- Le renouveau et la reformulation de l'accompagnement assuré par le conseil d'éthique est l'un des projets de l'année 2002.

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle ne fait que mentionner certains points forts.

Croître et consolider

En hausse de 13 %, le total du bilan a connu une progression plus forte que lors de l'exercice précédent (+7 %) et qui dépasse les prévisions. Il s'établit désormais à 500,6 millions de francs. Contrairement à certaines autres banques, nous n'avons pas à nous plaindre d'un tarissement de l'afflux de fonds: les obligations de caisse sont en augmentation de 24 %, les comptes d'épargne et de placement de 11 % et les prêts hypothécaires, égalant le total du bilan, de 13 %. Quant aux autres crédits, ils ont gagné 34 %.

Sur un fond de taux d'intérêt généralement bas, le résultat des opérations d'intérêts reste légèrement inférieur à la croissance du total du bilan (10 %). Cette situation a toutefois pu être compensée par la progression inférieure à la moyenne des charges de personnel (2,4 %) et par une marge d'intérêt quasi inchangée. Le bénéfice brut de la BAS s'inscrit donc en hausse de 13 % (2000: 9 %).



Le nouveau conseil d'administration de la BAS (de g. à dr.):
Edy Walker, Günther Ketterer, Monika Bär, Karin Oberholzer Michel, Claudia Nielsen (devant), Christina von Passavant, Olaf Weber (derrière), Marc Seinet et Markus Schatzmann.

La fierté que nous ressentons à la vue de ce résultat est cependant atténuée par l'augmentation nécessaire du poste «Correctifs de valeur, provisions et pertes», qui se monte à 55 %. Cette hausse massive est imputable, d'une part, à la modification des principes de comptabilisation et d'évaluation (augmentation des provisions générales pour risque du croûte) et, de l'autre, à des considérations de risque qui ont incité la banque à provisionner un plus grand nombre de crédits que lors de l'exercice précédent.

Cette application stricte du principe de précaution résulte de la différence entre la politique de risque particulière de la BAS et celle, par exemple, des banques Raiffeisen. Si nous n'octroyions que des crédits «sûrs à 100 %», notre bilan présenterait moins de correctifs de valeur et de pertes, il est vrai. En revanche, toute une série de projets déterminants pour la société et l'économie n'auraient aucune chance d'être réalisés. Certaines des organisations et des entreprises qui s'adressent à nous ont essuyé une fin de non-recevoir dans d'autres banques. Or quelques-unes d'entre elles font partie aujourd'hui de nos clients «modèles». La mise en place d'une gestion de risque correspondante constituera certainement l'un de nos principaux objectifs stratégiques dans un avenir proche.

Progression et continuité

Le succès, jamais démenti que rencontrent nos augmentations de capital-actions, est une véritable preuve de la confiance dont jouit la BAS. Au cours de l'exercice précédent, elle a pu accroître son capital-actions de 1857 000 francs, ce qui le porte depuis janvier 2002 à quelque 31 millions de francs. Cette croissance constante nous permet d'octroyer des hypothèques et des crédits supplémentaires.

Nous voulons également renforcer notre base de capitaux propres et, partant, notre aptitude au risque, en l'alimentant à partir des résultats de notre activité. C'est dans cet esprit de continuité que nous avons affecté 100 000 francs à nos «réserves pour risques bancaires généraux». Déduction faite de cette somme et des correctifs de valeur, le bénéfice annuel s'établit à 26 000 francs. Vous trouverez tous les chiffres détaillés en

page 18. Le conseil d'administration propose, pour consolider la base de fonds propres, d'affecter 50 000 francs prélevés sur le bénéfice aux réserves légales générales et de reporter le solde à nouveau.

Il reste beaucoup à faire

La Banque alternative n'est pas une sinécure. Durant les deux derniers exercices écoulés, le conseil d'administration s'est livré à des activités qui n'ont déployé leurs effets que plus tard: le repouvoi des postes de direction, le point sur l'activité de la banque, la définition de la marque BAS et la réforme du conseil d'administration. En 2002, il se penche sur des projets qui, nous l'espérons, permettront de rendre la BAS plus «présente» dans l'esprit du grand public. La journée de stratégie marketing organisée l'an dernier a abouti à la formulation de toute une série de projets, dont l'analyse et l'évaluation de la conception actuelle des crédits d'encouragement, la décision de communiquer par voie électronique avec la clientèle, la décision de maintenir une représentation BAS à Zurich ou encore l'application de ratings écologiques à nos crédits. Cette liste n'est pas exhaustive elle non plus.

Au même titre que les années écoulées, les années à venir représentent un défi de taille pour la BAS. Contrairement à d'autres banques, elle renonce à la maximisation du profit. Cela ne l'empêche pas, cependant, de travailler dur pour obtenir le rendement dont elle a besoin pour réaliser ses objectifs éthiques et garantir la valeur de l'entreprise. D'autres établissements s'affublent d'une image verte ou plus moderne. Cela nous stimule. Dans le rapport d'activité de l'année précédente, le président sortant du conseil d'administration écrivait que la BAS est un «work in progress». Toute autre chose ne serait pas digne d'elle. Une BAS qui ne serait pas contrainte d'évoluer serait une BAS vide de sens.

C'est la raison pour laquelle nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui nous apportent leur soutien et aussi leurs critiques: nos actionnaires, notre clientèle, notre personnel.

Au nom du conseil d'administration
Claudia Nielsen, présidente

Une année anniversaire?

En 2001, des événements sans précédent ont déséquilibré bon nombre d'entre nous: attentats terroristes contre les Tours jumelles de New York, guerre en Afghanistan. Moins spectaculaire mais tout aussi lourde de conséquences fut la chute de la nouvelle économie, qui se révéla dans bien des cas n'être qu'une illusion. Cette débâcle s'est traduite par un recul des investissements, lui-même suivi de suppressions massives d'emplois et de l'amortissement de surinvestissements. Enfin, les erreurs magistrales étalées dans la presse lors de l'effondrement de Swissair furent aussi dégrisantes qu'incompréhensibles pour beaucoup.

Pour la Banque alternative BAS, cette année difficile a été à la fois une année anniversaire et une année de travail importante. La banque a enregistré une forte croissance. Nous avons préparé la vente de fonds de placement éthico-écologiques, couché notre politique du personnel sur le papier, constitué des provisions forfaitaires et réserves supplémentaires. Ce sont là autant de mesures positives pour le développement futur de la Banque alternative, qui évolue dans un secteur bancaire caractérisé par une très forte dynamique. Une nouvelle réflexion stratégique était donc indispensable elle aussi. L'élection de nouveaux membres au conseil d'administration et l'élargissement de la direction confèrent à la banque spécialisée à vocation écologique et sociale que nous sommes la liberté de mouvement nécessaire pour continuer à maintenir son cap.

Croissance et constitution de provisions et de réserves

En 2001, le total du bilan de la Banque alternative BAS a progressé de 13 %, passant de 443 millions de francs à 501 millions de francs. Sa croissance est donc supérieure aux prévisions, ce qui s'explique entre autres par une intensification du travail de presse et des mesures de marketing durant l'année anniversaire. La somme des crédits octroyés a pu être augmentée une nouvelle fois de 18 % en 2001, soit de 433 millions de

francs à 512 millions de francs, dont 434 millions étaient utilisés à la fin de l'exercice.

Grâce à l'augmentation réjouissante du résultat des opérations d'intérêts (+10 %), qui est passé de 10,4 millions de francs à 11,5 millions de francs, le bénéfice brut s'inscrit en hausse de 13 % (de 4,4 millions de francs à 5,0 millions de francs). Ce bénéfice brut a permis de procéder comme prévu aux amortissements comptables appropriés sur l'ensemble des investissements, en particulier sur l'informatique. Leur total a subi un recul léger de 1,1 million de francs à 1,0 million de francs.

La constitution de «Correctifs de valeurs, provisions et pertes» a été fortement augmentée (+56 %) dans le compte de résultat, passant de 2,4 millions de francs à 3,8 millions de francs. Ce montant comprend une augmentation des provisions générales du croûte sur prêts garantis par couverture hypothécaire dépassant un certain taux d'avance. Représentant environ 400 000 francs, il est le résultat d'une démarche de prudence prudente. Viennent s'ajouter des provisions supplémentaires sur des crédits individuels, constituées en vertu de considérations de risque s'inscrivant dans la politique de crédit de la BAS.

Compte tenu des impôts ainsi que des produits et charges extraordinaires, qui comprennent un montant de 100 000 francs affecté aux «Réserves pour risques bancaires généraux», il est proposé à l'assemblée générale d'affecter, sur le bénéfice annuel d'environ 26 000 francs resp. du bénéfice au bilan d'environ 230 000 francs, une somme de 50 000 francs à la réserve légale générale. Eu égard à la modestie du bénéfice au bilan, aucune distribution de dividende n'est proposée.

Clientèle privée, investisseuses et investisseurs, vente de fonds et prêts fiduciaires

En 2001, la BAS a accueilli 1181 clientes et clients supplémentaires (contre 1024 en 2000). A la fin 2001, 17 613 particuliers, entreprises et organisations avaient confié des fonds à la Banque alternative BAS pour un montant

Photos Susi Lindig



Direction

Etienne Bonvin, Ruth Walther
et Felix Bühler



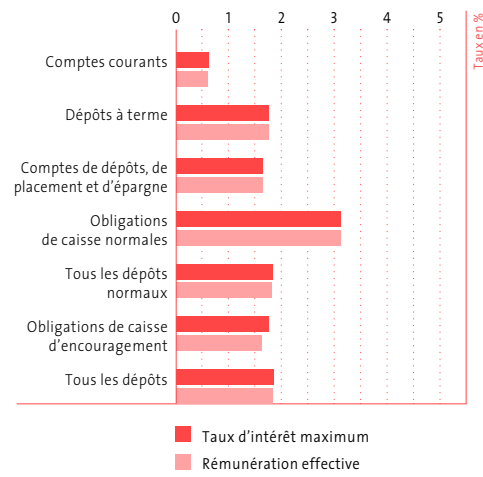
Service informatique

Werner Hildebrand, Andreas Bänder
et Marc Gerber (chef de service)

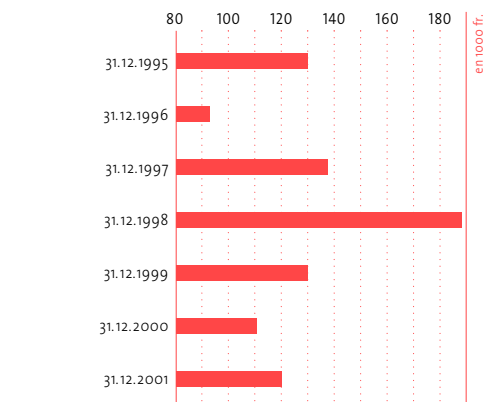
Clientèle privée et investisseurs

Ursula Frauchiger et
Markus Pfister

Rémunération et renonciation aux intérêts sur les dépôts de la clientèle au 31.12.2001



Cash-flow par poste à 100%



total d'environ 449 millions de francs, soit 51 millions de francs ou 13 % de plus qu'à la fin de l'exercice précédent (2000: +6 %).

A la fin 2001, les placements en obligations d'encouragement s'élevaient à environ 49 millions de francs et représentaient 11 % des dépôts. Ce rapport est donc inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Bon nombre d'investisseuses et d'investisseurs conviennent sur leurs dépôts de taux d'intérêt inférieurs aux taux maximums fixés par la BAS en faveur des projets, initiatives et entreprises demandeurs de crédit. Nous leur adressons nos vifs remerciements au nom des preneuses et preneurs de crédit qui bénéficient ainsi de conditions favorables.

En 2001, la BAS a préparé la vente des fonds de placement de la Banque Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity», activité qu'elle a entamée en février 2002. Ces deux fonds ont été choisis pour leur système d'évaluation pointu et leur transparence exceptionnelle ainsi qu'en raison de la longue expérience de la Banque Sarasin dans ce domaine.

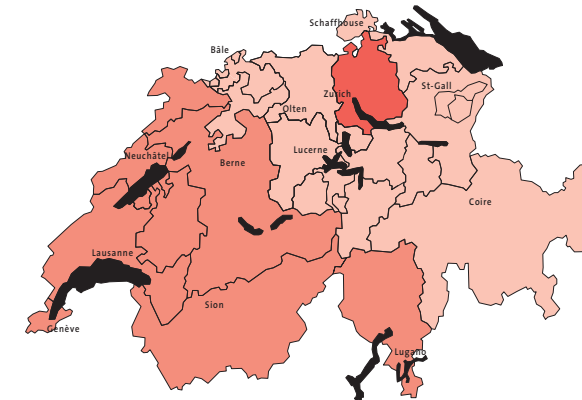
Le but de la BAS consiste comme auparavant à investir l'argent de sa clientèle de la manière la plus bénéfique possible à la société. A cet effet, elle octroie des crédits obéissant à des directives strictes à des entreprises et projets suisses qui contribuent au progrès écologique et social. Afin de soutenir cette tendance positive à l'échelon international également ainsi que pour répondre à la demande des clientes et des clients désireux de répartir leurs risques plus largement, la BAS a décidé de compléter sa gamme de produits par ces deux fonds. Elle étudiera par la suite l'intégration d'autres fonds dans sa gamme de produits.

Aucun des fonds de placement du marché ne répondant entièrement et en permanence à ses directives de placement, la BAS a lié la vente de fonds de placement à une contribution d'encouragement à l'économie durable: sur la commission d'émission de 2,5 %, 0,5 % est versé à une ONG soutenant le progrès et la transparence

Répartition régionale des comptes et des obligations de caisse au 31.12.2001

Région	Nombre de comptes et obligations de caisse	Montants en millions de francs	Part en %
Région d'Olten (SO, AG)	2 175	35,9	8,1
Région de Bâle (BS, BL)	1 924	41,8	9,4
Canton de Zurich	6 414	136,3	30,7
Canton de Berne	4 390	84,6	19,1
Romandie et Tessin (FR, JU, NE, VD, GE, VS, TI)	4 645	81,8	18,4
Suisse orientale (SH, SG, TG, AR/AI, GR)	1 535	31,0	7,0
Suisse centrale (LU, ZG, GL, NW/OW, SZ, UR)	1 327	26,7	6,0
Etranger	373	5,5	1,2
Total	22 783	443,6	100,0

Origine des fonds



dans l'économie. Pour 2002 et 2003, la bénéficiaire sera ACTARES (Actionariat pour une économie durable), établie à Genève et à Lucerne, qui s'engage pour que les entreprises cotées en bourse respectent et renforcent leurs engagements écologiques et sociaux.

En matière de prêts fiduciaires, le succès des souscriptions a permis le versement de la tranche dite de solidarité à YACAO SA, Saint-Domingue (République dominicaine).

Crédits et crédits d'encouragement

En 2001, la BAS a octroyé des nouveaux crédits pour un montant de 79 millions de francs, contre 51 millions en 2000, ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance du volume de crédits octroyés dépasse ainsi celle des dépôts.

La marge d'intérêt, de 2,68 %, s'est inscrite en recul par rapport à l'exercice précédent (2,74 %) en ce qui concerne les crédits normaux. Par principe nettement inférieure, celle des crédits d'encouragement a progressé à 1,89 % contre 1,79 % en 2000. La marge d'intérêt brute de toutes les affaires est passée de 2,50 % en 2000 à 2,40 % à la fin de l'année 2001 en raison de l'effritement au cours de l'exercice des taux servis par les banques et sur les placements financiers et du fait que la BAS a tenu compte de la baisse générale du niveau des taux en réduisant la rémunération des crédits normaux.

Au 31.12.2001, les crédits d'encouragement octroyés représentaient 37 millions de francs, soit environ 7 % du total des crédits (2000: 8 %). Les dépôts dans les secteurs d'encouragement étaient utilisés à raison de 73 % en moyenne (71 % en 2000). La BAS a ici la possibilité d'accorder, cette année, davantage de crédits d'encouragement ou de parts de crédits d'encouragement.

Sur un total de 638 preneuses et preneurs de crédit, 237 ont bénéficié d'une part de crédit d'encouragement, ce qui signifie que 37 % de toutes les positions de crédits (projets, initiatives et entreprises) ont été considérées comme particulièrement dignes d'encouragement conformément aux critères de la BAS.

Logistique

Elisabeth Hermann, Sandra Sommer, Katharina Bolliger-Lüthi (cheffe de groupe virements), Katrin Keller-Müller (cheffe de secteur), Karin Gerber et Raymond Plüss



Banque alternative BAS

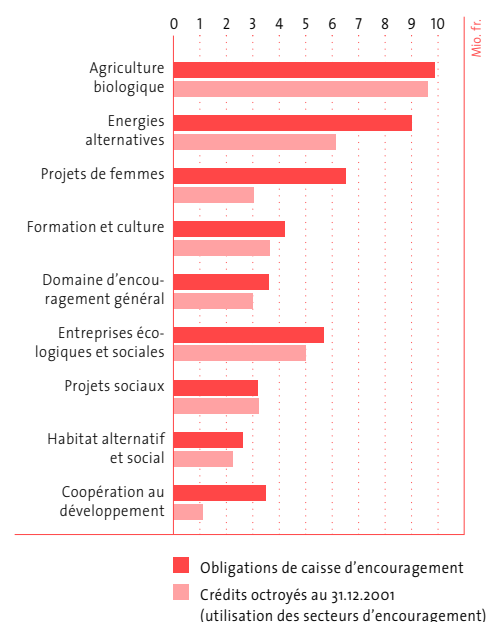
Service à la clientèle

derrière: Erika Junker, Carmen Weishaupt et Joya Mutti
devant: Cornelia Stillhard (cheffe de groupe standard téléphonique), Irene Weidmann (cheffe de groupe fichier central), Bruno Bisang (chef de secteur) et Brigitta Widmer



Banque alternative BAS

**Secteur d'encouragement:
dépôts et utilisations au 31.12.2001**



Par rapport à l'exercice précédent, la constitution de provisions individuelles et générales a été fortement augmentée, passant de 2,4 millions de francs à 3,8 millions de francs.

Au total, des provisions individuelles sur le capital existent pour 27 positions de crédit (24 en 2000). Elles concernent 4 % des preneuses et preneurs de crédits (inchangé par rapport à 2000) ou 1,8 % du total des crédits octroyés (contre 1,7 % en 2000).

Les provisions générales du croire concernant les prêts garantis par couverture hypothécaire dépassant un certain taux d'avance ont été augmentées (taux de provisionnement supplémentaire de 1 %). Cette adaptation représente un montant d'environ 400 000 francs.

Représentation romande

Une fois de plus la représentation romande a enregistré une croissance supérieure à l'ensemble de la banque. 21 % soit 10,7 millions de francs de nouveaux fonds ont porté à fin 2001 le total des avoirs détenus par la clientèle romande à 62 millions de francs. Avec 38 % ou 5,3 millions de francs d'augmentation, l'inventaire des obligations de caisse a carrément explosé pour atteindre le chiffre de près de 20 millions de francs. Que de chemin parcouru par rapport à octobre 1997 lorsque la représentation ouvrait ses portes avec quelque 20 millions de francs en avoirs seulement!

Cette augmentation plus que proportionnelle se trouve illustrée à travers le tableau «Répartition régionale des comptes et des obligations» (page 35) sur lequel la Romandie et le Tessin apparaissent désormais avec une part de 18,4 % de l'ensemble de la banque (contre 16,7 % l'année précédente). 3772 clientes et clients de la BAS ont leur domicile en Suisse romande ou au Tessin.

Pour ce qui est du domaine des crédits la représentation a octroyé en 2001 pour 20,1 millions de francs de nouveaux crédits. S'agissant pour les deux tiers de crédits de construction utilisables au fur et à mesure de

l'avancement des travaux, leurs effets sur les crédits utilisés se feront toutefois sentir en 2002. A la fin de l'année 2001, le total des crédits utilisés s'élevait à un peu plus de 53 millions de francs et se répartissait auprès de 93 preneuses et preneurs de crédit.

Petit bémol à cette exubérance, la croissance au niveau de l'actionariat romand a été relativement faible (+9 %). A la fin 2001, 666 actionnaires romand(e)s détenaient pour près de 5 millions de francs d'actions de la BAS. Bien que ceci représente une proportion de 17 % de l'ensemble du capital-actions, la représentation portera une attention particulière durant l'exercice en cours pour élargir davantage ce cercle.

Le début du mois d'octobre 2002 marquera le premier jubilé de la représentation. Nous souhaitons dignement marquer nos cinq ans et communiquerons ultérieurement notre dessein à nos actionnaires et à notre clientèle.

Secteur du personnel

En pour-cent, les effectifs sont passés de 4180 à 4220, ce qui représente une légère croissance de 1%. Tous les postes n'étant pas pourvus durant l'exercice 2001, les charges de personnel n'ont augmenté que de 2 %, passant de 4,0 millions de francs à 4,1 millions de francs. Tous les postes vacants pendant l'exercice 2001 dans la production de crédits, l'administration des crédits, le service informatique et le service du personnel seront pourvus d'ici avril 2002.

La BAS a formulé par écrit sa politique du personnel et, sur cette base, a également remanié et actualisé son règlement du personnel. En créant un service du personnel, elle a tenu compte de l'importance d'un encadrement professionnel des collaboratrices et collaborateurs sur le plan structurel également.

Les séances de formation interne régulières ont été consacrées aux résultats de l'étude de marché effectuée durant l'exercice, aux questions liées à la vente de fonds de placement, au «gender mainstreaming», à la poli-

tique de crédit de la BAS et à la présentation des comptes de la banque (fonds propres et provisions en particulier). En automne, le personnel de la banque a par ailleurs eu la possibilité de visiter un projet de crédit en Suisse romande et de se familiariser ainsi avec les principes et le fonctionnement d'une ferme biologique.

Informatique bancaire

La BAS a tenu compte de l'importance de l'informatique bancaire en tant que ressource en créant un service informatique.

Entrée en service au milieu de 1999, la plate-forme informatique Olympic Banking System conçue par l'entreprise genevoise ERI Bancaire SA a fait ses preuves. Sa souplesse a porté ses fruits notamment dans le cadre des adaptations effectuées en vue de la vente de fonds.

Gestion de la durabilité

La préservation des habitats naturels est un objectif déclaré de l'activité de la BAS. L'écologie est un des éléments centraux de sa politique de placement et de crédit. Au niveau interne, l'utilisation de lampes à faible consommation d'énergie, le choix de papier écologique dans la mesure du possible et l'acquisition de matériel de bureau auprès de fournisseurs écologiques ont de tout temps été l'évidence même.

La BAS dispose cependant d'un potentiel d'amélioration à travers une action plus cohérente encore et une systématisation des mesures. En 2001, la BAS, assistée de Marc Keller, EPFZ (stagiaire à la BAS), a étudié en matière de gestion de la durabilité diverses possibilités qui serviront de bases de décision. Sur le plan scientifique, Marc Keller a bénéficié de l'appui d'Olaf Weber, membre du conseil d'administration de la BAS et responsable du secteur «Durabilité des services financiers» de la chaire de sciences sociales et sciences naturelles environnementales de l'EPFZ.

La définition de mesures concrètes a été confiée au groupe de travail Finances.

Prestations spéciales

Agnes Schmid (assistante du conseil d'administration) et Claudia Salzmann (cheffe de groupe secrétariat des organes)



Production de crédits

Thomas Grädel, Thomas Bieri (chef de secteur), Thomas Scherpel et Barbara Kehrl



Administration des crédits

Gregor Kuhfus, Edy Walker (chef de secteur) et Brigitte Egli

Clientèle privée et investisseurs

Lee Aspinall, Rosanna di Pasquale et Urs Rickenbacher (chef de groupe opérations quotidiennes)



Fonds d'innovation

Le Fonds d'innovation est alimenté pour l'essentiel par des attributions de la Banque alternative BAS et par des dons de dividendes des actionnaires. Par principe, des dons de tous ordres, donc aussi des legs et des donations, sont également possibles.

L'association Fonds d'innovation s'est vu attribuer par la Banque alternative BAS un montant de 100 000 francs prélevé sur le résultat 2000, a bénéficié de la part d'actionnaires de dons de dividendes d'environ 43 000 francs et d'autres dons représentant quelque 10 000 francs. En 2001, le Fonds d'innovation s'est engagé dans deux participations et a octroyé un prêt. Nous remercions vivement les donatrices et les donateurs au nom des projets et entreprises ainsi favorisés.

Pour ce qui est des détails de l'activité de l'association, nous vous renvoyons à son propre rapport d'activité, qui sera envoyé à nos actionnaires avec l'invitation à l'assemblée générale.

Aucune attribution à l'association Fonds d'innovation sur le résultat 2001 n'est proposée à l'assemblée générale de la Banque alternative BAS. Elle dispose encore de liquidités pour un montant d'environ 94 000 francs qui, en 2002, pourront servir à soutenir d'autres entreprises et projets, la priorité étant accordée à ceux opérant dans les secteurs d'encouragement de la BAS. Pour bénéficier de cette aide, ils doivent présenter des structures viables et de bonnes perspectives d'avenir. Vos dons sont donc les bienvenus.

Augmentation du capital-actions

En 2001, le capital-actions a pu être augmenté de 27,4 millions de francs à 29,3 millions de francs. A la fin de l'exercice, ce capital était détenu par 4301 actionnaires (contre 4223 en 2000).

Compte tenu des souscriptions et des versements effectués jusqu'à fin 2001, il a été possible de procéder en janvier 2002 à une nouvelle augmentation à 30,7 millions de francs.

Coopération

La BAS continue à échanger expériences et idées avec d'autres établissements financiers alternatifs et organisations de l'économie à vocation alternative et écologique. Ont notamment fait partie de ces contacts, en 2001, ACTARES (Actionnariat pour une économie durable), CoOpera SA (société de participations), New Value SA (société de participations), la caisse de pensions NEST et la Fondation collective PUK (caisse de pensions).

La BAS est en outre membre de l'ASIEGE (Association suisse pour l'intégration de l'écologie dans la gestion d'entreprise), du «Hausverein» (association alternative de propriétaires et de locataires), de Green Office, de l'IG Olten, de la CI Vélo, de Mobility, d'«Oikocredit deutsche Schweiz» (ancien EDCS, société qui octroie des crédits dans les pays du tiers-monde), de la «Solarspar-genossenschaft SSGN Nordwestschweiz» (coopérative d'économie d'énergie régionale), de Swiss Contracting (association suisse de contracting dans le domaine de l'énergie) et de l'ATE.

Perspectives

En 2002, la BAS aura pour but d'adapter son attitude de prestataire de services encore davantage vers la satisfaction des besoins de la clientèle.

Elle a également l'intention de mettre en pratique sa politique du personnel, d'adapter le modèle salarial et d'introduire la conduite par définition concertée d'objectifs. Par ailleurs, la BAS analysera les procédures internes non pas sous l'angle de la rentabilité uniquement, mais en tenant compte néanmoins, et réorientera son mode de réflexion et de prise de décisions en fonction des conclusions auxquelles elle aboutira. Les procédures sont optimisées en permanence.

La BAS continue à consolider le niveau de conduite intermédiaire (cheffes et chefs de secteurs) et à renforcer l'esprit d'équipe au sein du personnel.

Olten, février 2002

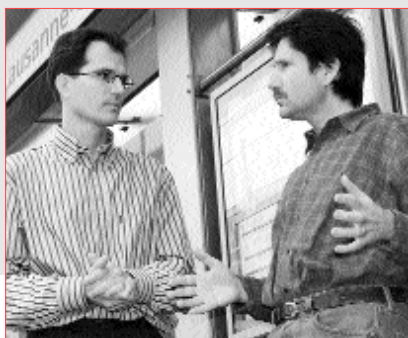
Etienne Bonvin, Felix Bühler et Ruth Walther
Direction

Suisse romande

Hans Kohler (chef de groupe crédits)
et Dominique Roten (chef de secteur)

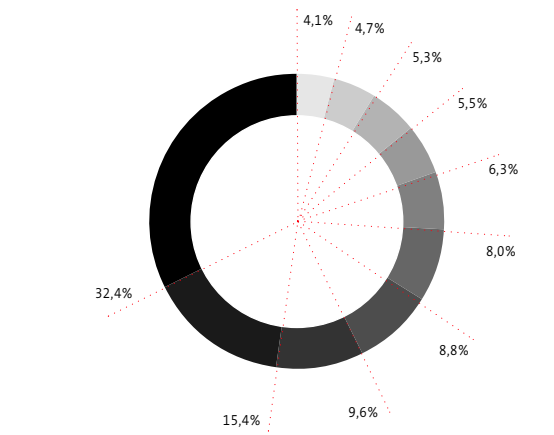
Suisse romande

Chantal Bolay, Muriel Fouvy
(cheffe de groupe clientèle privée et
investisseurs) et Isabelle Biollay

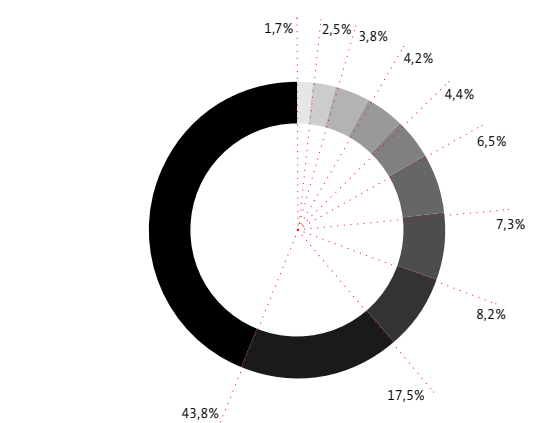


Crédits octroyés par branche

Les graphiques suivants illustrent les secteurs d'investissement de la Banque alternative BAS. Il en ressort notamment que la diversité des branches et métiers représentés dépasse largement ce que la classification des crédits par types de garanties laisse supposer. La part des crédits non couverts attribués par la BAS est modeste, les hypothèques dominent largement. Les hypothèques



Secteur	Nombre de preneuses/pre-neurs de crédit	en %
Services Hôtellerie+ restauration	26	4,1
Services Formation+ culture	30	4,7
Autres entreprises de service	34	5,3
Production d'énergie	35	5,5
Commerce	40	6,3
Autres entreprises industrielles et artisanales	51	8,0
Agriculture biologique	56	8,8
Services Santé+ social	61	9,6
Services Immobilier	98	15,4
Propriété du logement	207	32,4
Total	638	100,0



Secteur	Montant du crédit (en francs)	en %
Commerce	8 589 960	1,7
Agriculture biologique	13 050 249	2,5
Services Hôtellerie+ restauration	19 406 887	3,8
Services Formation+ culture	21 741 868	4,2
Autres entreprises de service	22 537 333	4,4
Autres entreprises industrielles et artisanales	33 480 851	6,5
Production d'énergie	37 573 762	7,3
Services Santé+ social	42 179 561	8,2
Propriété du logement	89 405 280	17,5
Services Immobilier	224 317 965	43,8
Total	512 283 716	100,0

souscrites par des artisans et commerçants sont nombreuses, ce qui ressort clairement de la classification par branches en fonction du nombre des preneuses et preneurs de crédit.

Commentaires relatifs aux secteurs

Agriculture biologique

L'ensemble des agricultrices et agriculteurs financés par des prêts figurant sous cette rubrique possèdent le certificat Bourgeon ou Déméter. En fait également partie, par ex., l'élevage d'alpagas.

Production d'énergie

Il s'agit d'installations de production d'énergie décentralisée et faisant appel à de ressources renouvelables.

Autres entreprises industrielles et artisanales

Cette rubrique regroupe des entreprises appartenant aux secteurs des arts graphiques, de la transformation du bois, des textiles, du papier et du cuir, de la transformation de produits alimentaires, etc.

Commerce

Les entreprises et magasins figurant sous ce titre font le commerce de produits biologiques, recyclés ou en provenance du tiers-monde. Il s'agit également de projets de femmes, autrement dit d'entreprises gérées par des femmes. Y figurent également des librairies.

Services Formation et culture

Cette rubrique englobe des établissements scolaires comme les écoles Rudolf Steiner et des organismes culturels tels des théâtres, des cinémas, un groupe pop, des artistes, etc.

Services Santé et social

Sous cette rubrique figurent des cabinets de médecine alternative, des hôpitaux, des associations d'encadrement de toxicomanes, etc.

Services Hôtellerie et restauration

Il s'agit pour la plupart d'hôtels et de restaurants faisant partie du milieu alternatif, mais aussi de restaurants proposant de la cuisine végétarienne, d'hôtels pratiquant le tourisme respectueux de l'environnement, etc.

Services Immobilier

Ce secteur de financement regroupe des maîtres d'ouvrage s'occupant de la construction de logements d'utilité publique, des coopératives de construction de logements, des fondations pour la mise à disposition de logements à bas prix, etc.

Autres entreprises de services

Cette rubrique regroupe pour l'essentiel des services de planification et de conseil: bureaux d'architectes, agences de voyage, éditeurs de logiciels, publications et journaux alternatifs, etc.

Propriété du logement

Ce secteur comprend les prêts au titre de la propriété à usage personnel.

C'est fort de trois nouveaux membres que le conseil d'éthique a entamé le nouvel exercice: Paola Ghillani, Richard Bhend et Albert Huguenin ont été élus lors de l'assemblée générale 2001, Irène Meier étant réélue à la même occasion pour un nouveau mandat. Voici la composition du conseil d'éthique durant l'exercice 2001:

Margrit Bühler,	Au conseil d'éthique depuis 6 ans
coordinatrice	
Paola Ghillani	Au conseil d'éthique depuis 1 an
Irène Meier	Au conseil d'éthique depuis 7 ans
Richard Bhend	Au conseil d'éthique depuis 1 an
Albert Huguenin	Au conseil d'éthique depuis 1 an
Rudi Neuberth	Au conseil d'éthique depuis 4 ans

Le conseil d'éthique a pour rôle de garantir la conformité de l'activité de la BAS avec les idéaux qu'elle poursuit, rôle dont il s'est acquitté par des contacts réguliers avec tous les organes de la banque. Le conseil d'éthique a été représenté par un de ses membres au moins aux réunions du conseil d'administration et a également participé à deux journées stratégiques.

Durant l'exercice sous revue, le conseil d'éthique s'est réuni à sept reprises. La participation de représentant(e)s du conseil d'administration à la plupart de ces réunions, la présence de la direction à certaines d'entre elles ainsi que de membres du groupe de projet «Introduction de fonds de placement» aux débats de principe consacrés à ce sujet ont contribué à des échanges approfondis. Le conseil d'éthique considère qu'une participation régulière de la direction à ses réunions serait judicieuse.

Le conseil d'éthique a également examiné les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration dans l'optique des objectifs éthiques de la BAS. Sa fonction de médiation n'a pas été sollicitée durant l'exercice sous revue.

Le conseil d'éthique constate que durant l'exercice écoulé, la BAS a une fois encore exercé son activité en conformité avec les idéaux définis dans ses statuts ainsi qu'avec les directives en matière de crédit et de placement.

Outre la participation aux travaux des autres organes de la banque, trois événements méritent d'être soulignés en ce qui concerne l'exercice sous revue: thème prioritaire, aspects personnels et questions structurelles.

Thème prioritaire

Comme elle l'avait annoncé lors de la dernière assemblée générale, la BAS élargit sa gamme de produits en commercialisant des fonds de placement d'autres offreurs. Le conseil d'éthique, qui suit ce processus depuis longtemps, en a fait son thème prioritaire pour l'exercice sous revue. Il a ainsi participé de manière décisive à la préparation de la soirée d'information consacrée aux fonds de placement en général et aux fonds écologiques en particulier qui s'est tenue fin octobre à Zurich.

Le conseil d'éthique relève qu'à ses yeux l'introduction des fonds de placement ne s'est pas déroulée de manière optimale, étant donné que la décision n'avait été ni justifiée ni légitimée à temps et n'a donc pas pu être appréciée d'une manière objective avant sa mise en œuvre. A l'instigation du conseil d'éthique, la décision du conseil d'administration a été suivie d'un débat, après lequel le conseil d'administration a fait savoir dans une déclaration de principe que la banque vise, au-delà de l'introduction de fonds de placement, d'autres objectifs obéissant aux idéaux d'une activité bancaire alternative, sans toutefois encourir des risques majeurs.

Aspects personnels

Durant l'exercice sous revue, le conseil d'éthique a pris acte de la démission de Paola Ghillani, d'Irène Meier, d'Albert Huguenin et de Rudi Neuberth. Divers motifs ont présidé à leur décision: obligations professionnelles, manque de temps et nature de la tâche sont les principaux. Le conseil d'éthique profite de cette occasion pour remercier les quatre membres démissionnaires de leur précieuse collaboration et de leur engagement en faveur de la BAS.

Questions structurelles

Forts des expériences acquises lors du débat interne sur les fonds de placement, le conseil d'éthique dans sa nouvelle composition et le conseil d'administration, qui a lui aussi subi des changements majeurs lors de la dernière assemblée générale, se pencheront au cours du prochain exercice sur une réforme de leur mode de collaboration et redéfiniront leurs rôles respectifs et attentes mutuelles afin de conférer une base commune solide à leur future coopération.

Février 2002

Au nom du conseil d'éthique
Irène Meier

A l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque alternative BAS, Olten

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, annexes et tableau de financement; pages 15-31 du rapport d'activité) de la Banque alternative BAS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseils d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 19 février 2002

Bankrevisions- und Treuhand AG

M. Ryser

Expert-comptable diplômé
Réviseurs responsables

P. Liechti

Expert-comptable diplômé

Annexes:

- Comptes annuels
Bilan, compte de profits et pertes, annexes et tableau de financement
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Membres des organes (31.12.2001)

Membres du conseil d'administration (depuis 21 avril 2001)

Nom et prénom Année de naissance	Domicile	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Fonctions au sein du conseil d'administration	Ancienneté	Autres mandats d'administrateur/ administratrice	Appartenance à un parti
Monika Bär 1965	Zurich	Employée de commerce diplômée KFS, formatrice	Directrice Mariposa Training/ Consulting/Project-management, Zurich	Direction du groupe de travail Marketing; membre du groupe de travail Finances	1 année (depuis 21.4.01)	–	Parti socialiste
Günther Ketterer 1949	Berne	Agent fiduciaire, titulaire d'une maîtrise fédérale, Berne	Directeur de la fiduciaire TIS Sàrl, Berne	Membre du comité des crédits	11 ans	Coopérative Wogeno, Berne; Coopérative KünstlerInnen-atelier, Berne; Magasin du Monde, Berne	Sans parti
Claudia Nielsen 1962	Zurich	dr oec. publ.	Propriétaire du «Bureau des relations entre la politique et l'économie», Zurich (conseil en politique, formation d'adultes, relations publiques)	Vice-présidence du conseil d'administration (jusqu'au 21.4.01); présidence du conseil d'administration (depuis 21.4.01)	3 ans	–	Parti socialiste
Karin Oberholzer Michel , 1963	Cham	lic. oec. HSG	Economiste; enseignante à la Hochschule für Gestaltung und Kunst à Zurich (HGKZ)	Membre du comité des crédits	1 année (depuis 21.4.01)	–	Sans parti
Markus Schatzmann 1959	Winterthur	Expert bancaire diplômé	Formateur d'adultes et d'apprentis, Edutrain AG, Zurich	Vice-présidence du conseil d'administration (depuis 21.4.01); direction du comité des crédits	3 ans	–	Parti socialiste
Marc Seinet 1955	Genève	lic. en Sociologie et lic. en Sciences économiques	Directeur administratif du journal quotidien «Le Courrier», Genève	–	1 année (depuis 21.4.01)	–	Sans parti
Christina von Passavant , 1946	Aarau	–	Consultante d'entreprise, STELLWERK gestion de développement, Aarau	Direction du groupe de travail Personnel	3 ans	–	Parti socialiste
Edy Walker 1956	Ebikon LU	Expert bancaire diplômé	Chef du secteur Administration des crédits et gestion du risque de crédit BAS	Représentant de l'Association du personnel de la BAS; membre du groupe de travail Personnel	2 ans	–	Sans parti
Olaf Weber 1965	Wollerau	dr rer. nat.	Maître assistant EPF Zurich; copropriétaire et directeur de la GOE-Gesellschaft für Organisation und Entscheidung m.b.H., Wollerau	Direction du groupe de travail Finances	1 année (depuis 21.4.01)	–	Sans parti

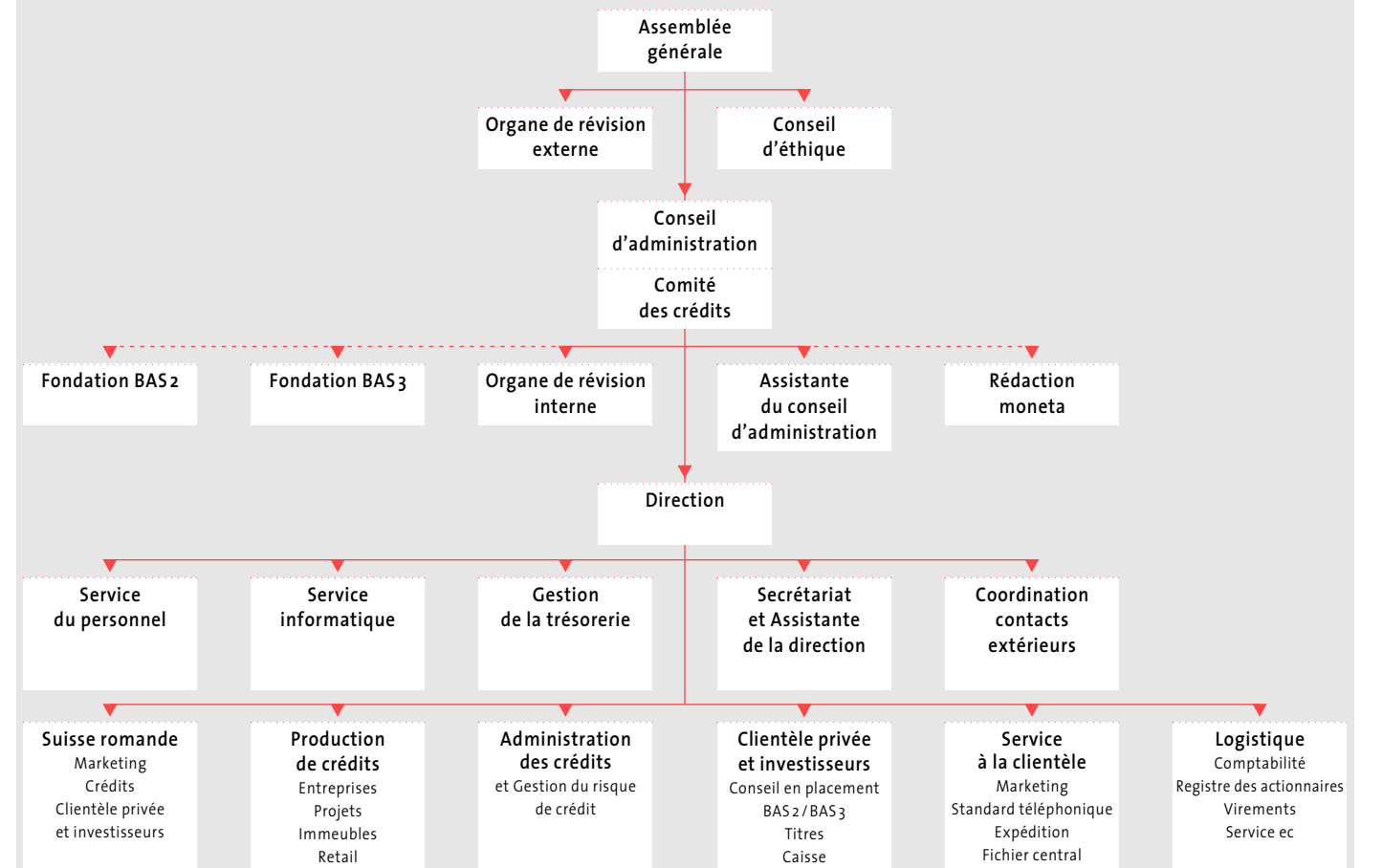
Membres du conseil d'administration (jusqu'au 21 avril 2001)

Thomas Heilmann	Zurich	lic. rer. pol.	Économiste	Président et directeur du comité exécutif du conseil d'administration
Dorothee Jaun	Fällanden ZH	Avocate	Conseillère d'état ZH	Membre du comité exécutif du conseil d'administration
Marianne Tellenbach	Lausanne		Chargée d'information	
Hans Peter Vieli	Zurich	Physicien dipl. EPF	Directeur de la Coopérative ROPRESS	

Membres du conseil d'éthique

Nom et prénom Année de naissance	Domicile	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Ancienneté	Mandats d'administrateur/ administratrice	Appartenance à un parti
Richard Bhend 1948	Zurich	Employé de banque	Libraire	1 année (depuis 21.4.01)	AVA Verlagsauslieferung; Rio Verlag; b+i buch und information; Unionsverlag; Madliger-Schwab Librairie	Parti socialiste
Margrit Bühler 1951	Suhr AG	Rédactrice RP	Directrice du centre de séminaires et de congrès HERZBERG	6 ans	–	Les Verts – Parti écologiste suisse
Paola Ghillani 1963	Zurich	Pharmacienne	Directrice Max Haavelar Suisse	1 année (depuis 21.4.01)	Fair Trade Labeling Organisation	Sans parti
Albert Huguenin 1939	Zurich	Ingénieur agronome EPF	Producteur de films indépendant	1 année (depuis 21.4.01)	–	Les Verts – Parti écologiste suisse
Irène Meier 1962	Zurich	dipl. phil. II	Géographe économique indépendante	7 ans	Frauenhotel AG	Les Verts – Parti écologiste suisse
Rudi Neuberth 1963	Richterswil ZH	lic. phil. I et lic. theol.	Pasteur	4 ans	–	Sans parti

Organigramme de la Banque alternative BAS au 31.12.2001



Direction

Etienne Bonvin, agent fiduciaire avec brevet fédéral, Riken AG (depuis 21.8.2001)
Felix Bühler, lic. oec. publ., Zumikon ZH
Ruth Walther, lic. rer. pol., Bienne BE (depuis 1.11.2001)

Fondations BAS 2 et BAS 3

Günther Ketterer (président)
Etienne Bonvin (depuis 29.5.2001)
Felix Bühler
Dorothee Jaun
Ulrike Mix (jusqu'au 29.5.2001)
Markus Schatzmann (depuis 29.5.2001)
Ruedi Ursenbacher
Eva Zumbrunn Gämperle

Rédaction moneta

Ruth Hugi (rédactrice en chef)
Christel Berset (jusqu'au 30.6.2001)
Felix Bühler
Aldo Clerici
Dominique Roten (depuis 11.12.2001)
Afra Sturm (depuis 11.12.2001)
Hans Peter Vieli (jusqu'au 21.4.2001)

Assistante du conseil d'administration (nouveau)

Agnes Schmid (depuis 23.4.2001)

Personnel & formation

Renate Kämpfen (jusqu'au 30.11.2001)
Roswitha Kick

Service du personnel (nouveau)

Roswitha Kick (cheffe de service depuis 1.12.2001)

Service informatique (nouveau)

Marc Gerber (chef de service depuis 1.9.2001)
Andreas Bündler
Werner Hildebrand (depuis 1.1.2002)

Gestion de la trésorerie (nouveau)

Markus Pfister

Secrétariat (précédemment Secrétariat des organes)

Roswitha Kick (cheffe de groupe jusqu'au 31.12.2001)
Claudia Salzmann (cheffe de groupe depuis 1.1.2002)

Assistante de la direction

Roswitha Kick

Coordination contacts extérieurs

Felix Bühler

Suisse romande

Dominique Roten (chef de secteur)
Christel Berset (jusqu'au 30.6.2001)
Maria de Almeida

Affaires de crédits Suisse romande

Hans Kohler (chef de groupe depuis 1.3.2001)
Isabelle Biollay

Clientèle privée et investisseurs Suisse romande

Muriel Fouvy (cheffe de groupe depuis 1.1.2002)
Chantal Bolay

Production de crédits

Thomas Bieri (chef de secteur)
Marianne Bühler-Kobel
Alexandra Burkhalter (jusqu'au 31.12.2001)
Thomas Grädel
Barbara Kehrl (depuis 1.12.2001)
Monika Lüscher
Thomas Scherpel

Administration des crédits

Edy Walker (chef de secteur)
Caroline Borer
Brigitte Eggli (depuis 1.1.2001)
Cornelia Gerber
Gregor Kuhfus
Sonja Moser (jusqu'au 30.6.2001)
Walter Schio (depuis 23.5.2001)
Georg Sieber
Edith Zeder (jusqu'au 25.4.2001)

Clientèle privée et investisseurs (précédemment opérations passives)

Daniel Schär (chef de secteur)

Placements et financements spéciaux

Daniel Schär
Ursula Frauchiger
Markus Pfister
Judith Schär

Opérations quotidiennes

Urs Rickenbacher (chef de groupe depuis 1.5.2001)
Lee Aspinall
Rosanna di Pasquale

Service à la clientèle et marketing

Bruno Bisang (chef de secteur)

Fichier central

Silvia Uebelhart (cheffe de groupe jusqu'au 30.6.2002)
Irene Weidmann (cheffe de groupe depuis 1.12.2001)
Graziana Camastral Rogger
Erika Junker
Sabine Lienhard
Maria Modica (jusqu'au 31.3.2001)
Joya Mutti (depuis 1.7.2001)
Lydie Vetter (jusqu'au 31.8.2001)
Robert Weder (jusqu'au 31.10.2001)
Carmen Weishaupt

Standard téléphonique

Cornelia Stillhard (cheffe de groupe depuis 1.1.2001)
Graziana Camastral Rogger
Andrea Lehner
Brigitta Widmer

Logistique

Katrin Keller-Müller (cheffe de secteur depuis 1.9.2001)
Adrian Burri (depuis 15.11.2001)
Peter Jakob (depuis 1.11.2001)
Renate Kämpfen (jusqu'au 30.11.2001)
Erika Keller (depuis 1.11.2001)
Marc Keller (stagiaire jusqu'au 28.2.2001)
Gaby Lack (jusqu'au 31.10.2001)
Raymond Plüss (depuis 1.11.2001)
Caterina Vekic (jusqu'au 31.10.2001)
Nenad Vekic

Virements et Service ec

Katharina Bolliger-Lüthi (cheffe de groupe)
Irene Brunner (jusqu'au 30.6.2001)
Karin Gerber
Elisabeth Hermann
Sabrina Selzner (jusqu'au 31.10.2001)
Sandra Sommer (depuis 1.11.2001)

Rétrospective de la fondation et des premiers exercices de la Banque alternative BAS

1982 un sondage de la Déclaration de Berne démontre qu'en Suisse, beaucoup de gens seraient intéressés à voir se créer une banque aux objectifs sociaux et écologiques.

1985 constitution d'un groupe informel composé de quelques personnes qui se penchent concrètement sur la possibilité de fonder une banque de ce type.

1987 fondation du Groupe de travail Banque alternative (GTBA) le 1^{er} avril. Un secrétariat est créé au moyen d'une avance du Réseau d'Autogestion.

La même année, un différend est porté devant un tribunal par le GTBA et un autre groupe, le GTBA visant à la création de la banque «par le bas» avec les milieux intéressés et l'autre groupe celle, en comité restreint, d'une banque pratiquant une politique d'affaires «écoefficiente» et en même temps rentable. Le GTBA l'emporte et fonde en novembre 1987 l'Association de soutien pour une banque alternative en Suisse, dotée d'un secrétariat fixe à Zurich.

Très vite, l'association compte au nombre de ses membres 1600 particuliers et 120 organisations (partis, organismes d'intérêt public, etc.) et entreprises, rassemblant pour leur part 300 000 membres ou collaboratrices et collaborateurs. La cotisation annuelle inhabituellement élevée de 200 francs ne les a pas effrayés. Les recettes issues des cotisations des membres permettront de fonder la banque sans encourir de dettes.

1988 première assemblée générale de l'Association. Elle décide que la future banque s'appellera «Banque alternative» et choisit la forme juridique de la société anonyme. La collecte du capital-actions débute en juin. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.

1989 adoption provisoire des statuts, des directives en matière de placement et de crédit ainsi que des règlements internes d'organisation et d'affaires.

1990 en mai, élection des membres du conseil d'administration et du conseil d'éthique; demande d'autorisation d'exercice de l'activité bancaire et d'ouverture de la Banque alternative BAS auprès de la Commission fédérale des banques. A cette date, 2700 particuliers, organisations et entreprises ont souscrit un capital-actions de 9,5 millions de francs, alors qu'il ne faut que 5 millions pour fonder une nouvelle banque.

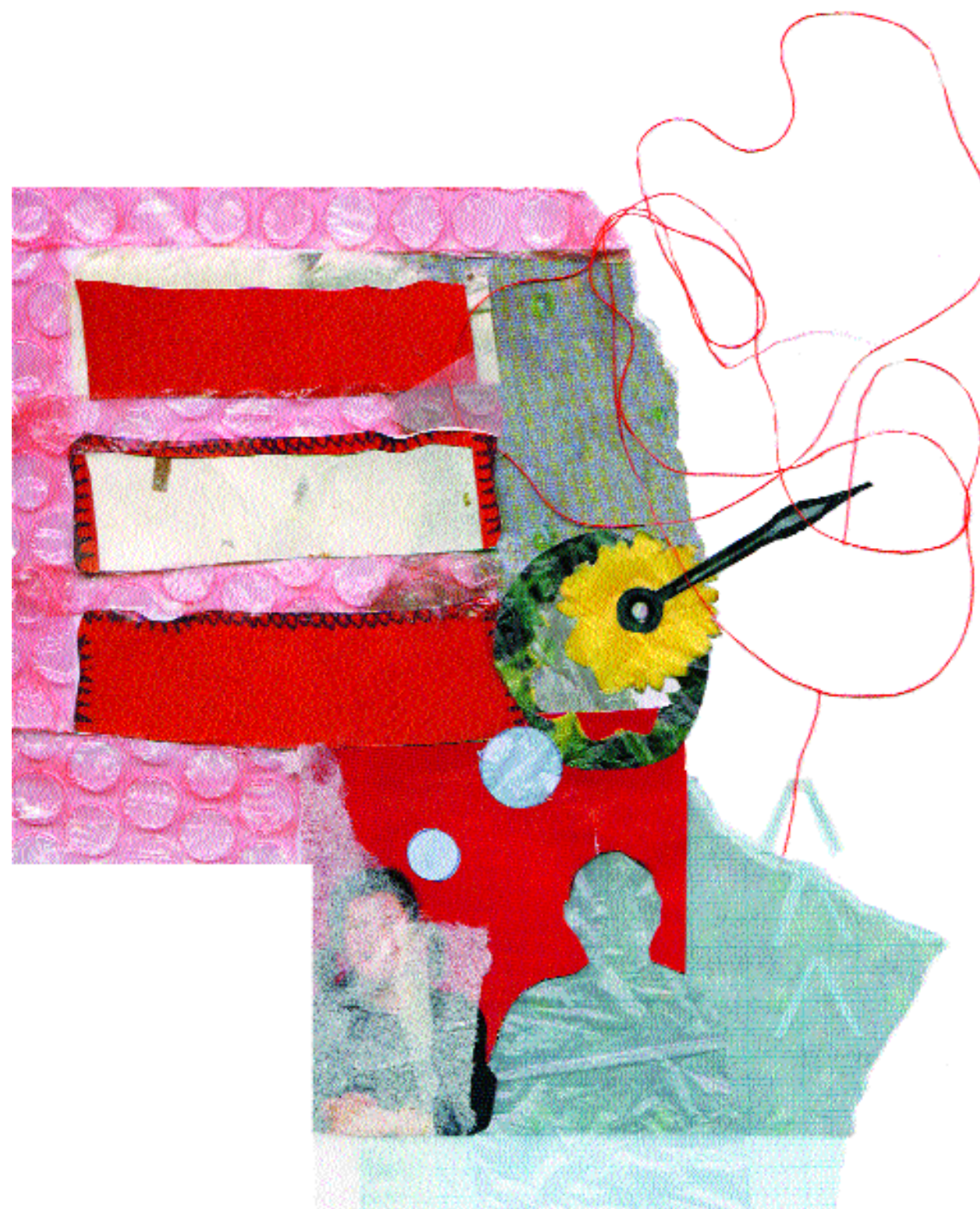
La Commission fédérale des banques donne son autorisation le 6 août, et la banque est fondée et inscrite au registre du commerce le 21 août.

La banque ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre. L'association est dissoute. La question de l'emplacement reste controversée jusqu'à la dernière minute. Ce sont surtout les Bernois et les Bâlois qui plaident en faveur du nœud routier et ferroviaire qu'est Olten, et un nombre égal de membres se prononce en faveur de Zurich. La possibilité de louer des locaux à un prix abordable à Olten tranche le problème.

1991 la BAS termine l'exercice avec un total de bilan de 57 millions de francs et une perte de 756 000 francs (dont des provisions pour risque du croire d'un montant de 545 000 francs et des frais uniques résultant de l'année de la fondation). Elle compte 3750 clientes et clients, et 103 preneuses et preneurs de crédit.

1992 la section latine de l'association est rappelée à la vie sous forme d'«Association romande pour la promotion de la Banque alternative BAS» pour préparer l'ouverture d'une représentation en Suisse romande.

La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267 000 francs et un total de bilan de 92 millions de francs. Le nombre de ses clientes et de ses clients est passé à 5600, et 167 crédits ont été octroyés.



1993 la perte reportée de la banque est intégralement compensée en dépit de l'augmentation simultanée des quotas de provisions pour risque de crédit et un amortissement extraordinaire des frais de fondation. Une première augmentation de capital débute.

1994 l'exercice se termine sur un bénéfice net de 291 000 francs. Pour la première fois, 100 000 francs peuvent être versés dans le fonds d'encouragement défini dans les statuts.

1995 la banque fête son cinquième anniversaire. Son total de bilan s'élève désormais à 185 millions de francs, et elle compte 9300 clientes et clients ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.

1996 la BAS se raccorde au SIC (Swiss Interbank Clearing), ce qui lui permet d'accélérer le traitement des virements. Les premiers crédits alimentés par le fonds d'encouragement sont octroyés. Or, comme ce fonds ne constitue qu'une réserve spéciale de la banque et que ses liquidités ne sont pas librement disponibles, on lui nomme la même année un «successeur», l'Association Fonds d'innovation. Cette association peut s'engager dans le cadre de participations et de cautionnements.

1997 introduction de la carte ec-Bancomat pour les clientes et les clients de la BAS. Le principal événement de l'exercice est l'ouverture de la représentation de Lausanne en septembre. Son succès est inattendu.

La fusion de la Société de Banque Suisse et de l'Union de Banques Suisses apporte un grand nombre de nouvelles clientes et de nouveaux clients à toute la banque.

1998 le total du bilan de la BAS a atteint 370 millions de francs. La banque compte 550 preneuses et preneurs de crédit. L'exercice a été principalement consacré à la restructuration des procédures de travail et aux préparatifs pour l'introduction d'un nouveau système informatique. Pour la première fois, la BAS a été contrainte de constituer des provisions individuelles d'un montant significatif, ce qui ne constitue cependant pas un problème eu égard au volume d'affaires qu'elle enregistre désormais.

1999 9 emplois supplémentaires (à plein temps) sont créés. En pour-cent, les effectifs augmentent de 2515 à 3425, soit de 36 %.

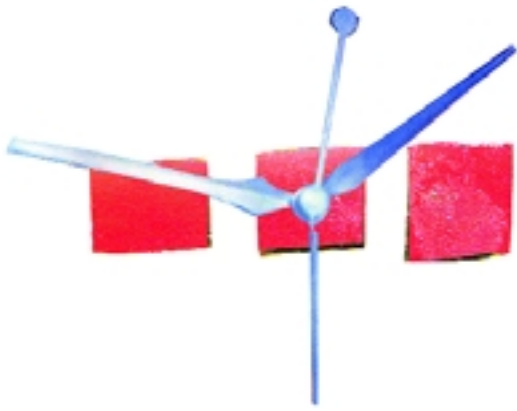
Le système informatique est intégralement renouvelé et la réorganisation des procédures de travail est entamée. Le total du bilan de la BAS passe à 414 millions de francs et les crédits octroyés à 383 millions de francs pour 562 preneuses et preneurs de crédit.

2000 La BAS fait état de chiffres réjouissants pour son dixième anniversaire. Le résultat poursuit comme prévu sa progression constante (+7%) et le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à près de 600 000 francs, permet de verser un dividende aux actionnaires ainsi que d'alimenter le Fonds d'innovation. Les effectifs augmentent de 10 personnes ou 8 postes à plein temps. Au conseil d'administration, la génération des fondatrices et fondateurs est en grande partie remplacée par de nouveaux membres, dont le nombre passe simultanément de 14 à 9.



Photos: Ruedi Steiner





BANQUE
ALTERNATIVE
Investir autrement.